

Communiqué de presse  
3 mars 2020

## 5 lauréats récompensés lors de la seconde édition du 1 % marché de l'art

Le « 1 % marché de l'art » est un dispositif de soutien à la création artistique à destination des artistes franciliens dans le domaine des arts visuels, organisé par la Ville de Paris et le Crédit Municipal de Paris.

Dans ce cadre, une enveloppe pouvant aller jusqu'à 20 000 € est attribuée à chacun des artistes lauréats. Les œuvres produites sont ensuite exposées dans un lieu partenaire.

**Pour cette seconde édition c'est le Musée d'Art Moderne de Paris qui exposera les œuvres, au moment de la FIAC 2020.**

La dotation s'élève à 110 000 €. Le Crédit Municipal de Paris finance cette dotation en prélevant 1 % du chiffre d'affaires de ses 80 ventes aux enchères annuelles.

**Judi 27 février 2020, le jury** présidé par Fabrice Hergott, Directeur du Musée d'Art Moderne de Paris, composé des représentants de la Ville de Paris et du Crédit Municipal de Paris et comprenant comme expertes invitées Corinne Diserens, Directrice de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy, Rebecca Lamarche-Vadel, Directrice de Lafayette Anticipations et Camille Morineau, Présidente de la Fondation AWARE, **a désigné comme lauréats :**

**Louidgi  
Beltrame**



Artiste français,  
né en 1971

**Jean-Charles  
de Quillacq**



Artiste français,  
né en 1979

**Clarisse  
Hahn**



Artiste française,  
née en 1973

**Kubra  
Khademi**



Artiste née en  
Afghanistan en 1989

**Louis-Cyprien  
Rials**



Artiste français, né  
en 1981

### Contacts presse

#### Crédit Municipal de Paris

Jeanne Mougel / [jmougel@creditmunicipal.fr](mailto:jmougel@creditmunicipal.fr) / 01 44 61 63 28

Agnès Colas des Francs / [acolasdesfrancs@creditmunicipal.fr](mailto:acolasdesfrancs@creditmunicipal.fr) / 01 44 61 65 24

#### Ville de Paris

[presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 49 61